

290658-2026 - Mededinging

Frankrijk – Dienstverlening op het gebied van architectuur, bouwkunde en planning – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE - Projet d'agrandissement et de restructuration du bloc opératoire du Centre Hospitalier des Escartons de Briançon
OJ S 82/2026 28/04/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling - Bericht van wijziging van een aankondiging
Diensten

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: CHICAS

E-mail: cellulemarches@chicas-gap.fr

Rechtsvorm van de koper: Publiekrechtelijke instelling

Activiteit van de aanbestedende dienst: Gezondheid

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE - Projet d'agrandissement et de restructuration du bloc opératoire du Centre Hospitalier des Escartons de Briançon

Beschrijving: PHASE CANDIDATURE Le présent règlement de consultation concerne la procédure de passation du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet d'agrandissement et de restructuration du bloc opératoire du Centre Hospitalier des Escartons de Briançon. L'opération porte sur la restructuration du bloc opératoire du Centre Hospitalier des Escartons de Briançon (CHEB), intégrant une extension fonctionnelle par réaffectation de surfaces adjacentes au bloc opératoire existant. Le bloc opératoire, réalisé il y a une vingtaine d'années, présente aujourd'hui des limites en termes d'organisation fonctionnelle, de capacité d'accueil et d'adaptation aux nouveaux modes de prise en charge. Des dysfonctionnements ont notamment été identifiés en matière de circulation des patients, de gestion des flux logistiques et de dimensionnement de certains espaces. L'opération vise ainsi à moderniser et optimiser le fonctionnement du bloc opératoire afin de répondre aux besoins actuels et futurs de l'établissement, dans un contexte marqué par une forte saisonnalité de l'activité et une évolution des prises en charge. L'opération sera réalisée en site occupé, avec maintien de l'activité hospitalière, ce qui implique une organisation des travaux adaptée aux contraintes de continuité du service public hospitalier. Les surfaces globales du projet sont estimées à : 1 390 m² de surface dans l'œuvre (hors locaux techniques) Le montant prévisionnel des travaux est arrêté à : 3,5 Millions d'€ HT Travaux

Identificatiecode van de procedure: 3de77c98-cc01-45ed-90b9-913b53978c02

Interne identificatiecode: 012-2026

Type procedure: Onderhandelingsprocedure met voorafgaande oproep tot mededinging / mededingingsprocedure met onderhandeling

De procedure wordt versneld: neen

Belangrijkste kenmerken van de procedure: La mission de maîtrise d'œuvre visée par le présent marché public est une mission de base au sens des dispositions de l'article R2431-5

du code de la commande publique, pour une opération de réhabilitation. La mission de base est augmentée d'éléments de missions complémentaires (cf. article 2-2 du Règlement de consultation)

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 71240000 Dienstverlening op het gebied van architectuur, bouwkunde en planning

Aanvullende classificatie (cpv): 71200000 Dienstverlening op het gebied van architectuur en dergelijke, 71300000 Dienstverlening door ingenieurs

2.1.2. Plaats van uitvoering

Stad: Briançon (Centre Hospitalier des Escartons)

Onderverdeling land (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Land: Frankrijk

2.1.4. Algemene informatie

Aanvullende informatie: La présente consultation fait l'objet d'une procédure avec négociation définie aux articles L.2124-1 et L.2124-3 et R.2124-1, R.2124-3 et R.2124-4 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'une procédure restreinte. Le maître d'ouvrage limite le nombre de candidats admis à présenter une offre à trois candidats conformément aux dispositions de l'article R.2142-15 et suivants du code de la commande publique. Les modalités d'organisation de la procédure sont les suivantes : Phase candidature : • Envoi de la publicité et mise en ligne du dossier de consultation : 24 avril 2026 • Réception des candidatures : 26 mai 2026 • Examen des candidatures • Choix des 3 candidats admis à présenter une offre : Mi-juin 2026 • Demande des attestations fiscales et sociales et vérification de la régularité fiscale et sociale • Envoi des courriers aux candidats non retenus Phase offre : • Envoi de l'invitation à soumissionner aux candidats : Fin-juin 2026 • Réception des offres initiales : Fin-juillet 2026 • Ouverture des offres initiales • Analyse des offres initiales selon les critères définis ci-dessous • Organisation d'une séance de négociation* : Début septembre 2026 • Demande des offres finales • Réception des offres finales : Mi-septembre 2026 • Analyse des offres finales • Décision d'attribution - choix de l'offre économiquement la plus avantageuse : Début octobre 2026 • Envoi des courriers aux soumissionnaires non retenus • Mise au point du marché • Signature du marché après expiration du délai de standstill : Mi-octobre 2026 • Publication de l'avis d'attribution *Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'augmenter le nombre de tour de négociation si nécessaire. Le Maître d'ouvrage se réserve également la possibilité d'attribuer sur le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Le présent marché n'est pas alloti. Il ne comporte pas de tranches. La durée prévisionnelle du marché est de 25 mois, à laquelle s'ajoutent 12 mois de la garantie de parfait achèvement, soit une durée prévisionnelle de 32 mois. Le marché sera conclu soit avec un prestataire unique, soit avec des prestataires groupés. Quelle que soit la forme du groupement (conjoint ou solidaire), conformément à l'article R.2124-24 du Code de la commande publique, l'un des opérateurs économiques membre de ce groupement devra être désigné comme mandataire. Le mandataire sera obligatoirement l'opérateur économique portant la compétence « Architecturale ». Aucune variante n'est autorisée.

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/24/EU

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aanbestedingsstuk

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Titel: MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE Projet d'agrandissement et de restructuration du bloc opératoire du Centre Hospitalier des Escartons de Briançon

Beschrijving: L'opération porte sur la restructuration du bloc opératoire du Centre Hospitalier des Escartons de Briançon (CHEB), intégrant une extension fonctionnelle par réaffectation de surfaces adjacentes au bloc opératoire existant. Le bloc opératoire, réalisé il y a une vingtaine d'années, présente aujourd'hui des limites en termes d'organisation fonctionnelle, de capacité d'accueil et d'adaptation aux nouveaux modes de prise en charge. Des dysfonctionnements ont notamment été identifiés en matière de circulation des patients, de gestion des flux logistiques et de dimensionnement de certains espaces. L'opération vise ainsi à moderniser et optimiser le fonctionnement du bloc opératoire afin de répondre aux besoins actuels et futurs de l'établissement, dans un contexte marqué par une forte saisonnalité de l'activité et une évolution des prises en charge. L'opération sera réalisée en site occupé, avec maintien de l'activité hospitalière, ce qui implique une organisation des travaux adaptée aux contraintes de continuité du service public hospitalier. Les surfaces globales du projet sont estimées à : 1 390 m² de surface dans l'œuvre (hors locaux techniques)

Interne identificatiecode: 012-2026

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 71240000 Dienstverlening op het gebied van architectuur, bouwkunde en planning

Opties:

Beschrijving van de opties: La durée prévisionnelle du marché est de 25 mois, à laquelle s'ajoutent 12 mois de la garantie de parfait achèvement, soit une durée prévisionnelle de 32 mois. Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant : - Date prévisionnelle de notification du marché de maîtrise d'œuvre : Octobre 2026 - Conception (yc autorisations administratives et consultation travaux) : 8,5 mois - Travaux : 16 mois, y compris période de préparation de 2 mois - OPR : 1 mois - GPA : 12 mois à compter de la réception des travaux A titre indicatif, la date prévisionnelle d'achèvement des prestations est fixée fin novembre 2029.

5.1.2. Plaats van uitvoering

Stad: Briançon

Onderverdeling land (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Land: Frankrijk

5.1.3. Geraamde duur

Begindatum: 15/10/2026

Looptijd: 32 Maanden

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): neen

Aanvullende informatie: Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique, 3 ans maximum à compter de la notification du présent marché public.

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aanbestedingsstuk

Informatie over de tweede fase van een procedure in twee fasen:

Minimumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure moet worden uitgenodigd: 3

Maximumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure kan worden uitgenodigd: 3

De procedure verloopt in opeenvolgende fasen. In elke fase kunnen deelnemers afvallen

De koper behoudt zich het recht voor de opdracht zonder verdere onderhandelingen te gunnen op basis van de oorspronkelijke inschrijvingen

5.1.10. Gunningscriteria

Beschrijving van de methode die moet worden gebruikt als de weging niet aan de hand van criteria kan worden uitgedrukt: Cf. article 11 du Règlement de Consultation. Critère 1

Capacités techniques et professionnelles évaluées au regard de la qualité des références

présentées par compétences exigées 60% Critère 2 Capacités techniques et professionnelles

évaluées au regard de la pertinence des moyens humains des candidats 40%

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Toegestaan

Varianten: Niet toegestaan

Inschrijvers mogen meer dan één inschrijving indienen: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van verzoeken tot deelname: 26/05/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Midden-Europese tijd, West-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Voorwaarden met betrekking tot de uitvoering van de opdracht: S'agissant d'une procédure restreinte, à ce stade, il n'est pas attendu de pièce relevant de l'offre. Aucun acte d'engagement, mémoire ou prix n'est attendu.

Elektronische facturering: Vereist

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: ja

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: ja

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Geen raamovereenkomst

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunal administratif de Marseille

Informatie over de termijnen voor beroep: Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca Marseille 13002 France 04 91 13 48 13

greffe.ta-marseille@juradm.fr Adresse Internet (URL) <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : • Référé précontractuel prévu aux articles L551-1 à L551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. • Référé contractuel prévu aux articles L551-13 à L551-23 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R551-7 du même code. • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R421-1 à R421-7 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). • Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. • Référé « secret des affaires » prévu à article R. 557-3 du Code de justice administrative.

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: CHICAS

Registratienummer: 001

Postadres: 1 PLACE AUGUSTE MURET

Stad: GAP

Postcode: 05000

Onderverdeling land (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Land: Frankrijk

E-mail: cellulemarches@chicas-gap.fr

Telefoon: 0492402804

Internetadres: <https://www.chicas-gap.fr/>

Kopersprofiel: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rollen van deze organisatie:

Koper

8.1. ORG-0002

Officiële naam: Tribunal administratif de Marseille

Registratienummer: 002

Postadres: 31 rue Jean-François Leca

Stad: MARSEILLE

Postcode: 13002

Onderverdeling land (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankrijk

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telefoon: 04 91 13 48 13

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures

10. Wijziging van een aankondiging

Versie van de eerdere aankondiging die moet worden gewijzigd

:

9a2e0aac-eb49-4cb0-9d23-a6fc6c0bc618-01

Voornaamste reden voor de wijziging

:

:

1) Durée des travaux : La durée annoncée des travaux de 38 mois est une durée prévisionnelle. 2) Niveaux minimums de capacité : Conformément à l'article 11 du Règlement de Consultation (RC), les candidats doivent justifier d'une capacité économique et financière ainsi que d'une capacité technique et professionnelle minimales. 3) Rôle de l'architecte : L'architecte doit être le mandataire du groupement, conformément aux exigences précisées dans le RC. 4) Clause d'exclusivité : Une clause d'exclusivité est prévue, en vertu de l'article 6 du RC. La participation à cette mission de maîtrise d'œuvre est exclusive, pour l'ensemble des acteurs économiques ou intervenants à titre personnel, de toute autre mission de conseil, conception ou réalisation sur les opérations sur lesquelles le Titulaire aura à intervenir dans l'exécution du marché. 5) Clauses de réexamen : Des clauses de réexamen peuvent être appliquées, comme spécifié dans l'article 7 du RC. Le marché de maîtrise d'œuvre à conclure prévoit des clauses de réexamen au sens de l'article R.2194-1 du CCP. 6) Marchés de prestations similaires : Les candidats doivent justifier de prestations similaires, conformément aux critères énoncés dans l'article 7 du RC. 7) Modification des critères de candidature et d'attribution : Les critères de sélection des candidatures et d'attribution du marché sont modifiés comme suit : Critères de candidature : Capacité économique et financière Capacités techniques et professionnelles évaluées au regard de la qualité des références présentées par compétences exigées 60% Capacités techniques et professionnelles évaluées au regard de la pertinence des moyens humains des candidats 40% Critères d'attribution (article 12 du RC) : Critère 1 : Prix des prestations (30%) Critère 2 : Pertinence de l'affectation des intervenants et de la répartition de leurs rôles (30%) Critère 3 : Méthodologie mise en œuvre pour la mission (35%) Critère 4 : Prise en compte des enjeux environnementaux (5%) 8) Exigences minimales : Les exigences minimales des candidatures sont précisées à l'article 12.4 du RC. Les exigences minimales que les offres doivent respecter, selon les dispositions de l'article R2161-13 du Code de la Commande Publique sont les suivantes : - L'objet du marché telle que défini par le CCAP et rappelé par le présent règlement de consultation ; - Le découpage en parties techniques. 9) Modalités d'organisation de la négociation : Les modalités de négociation sont détaillées dans l'article 12.3 du RC. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales : • S'il décide de ne pas négocier et d'attribuer sur la base des offres initiales, les offres irrégulières, inappropriées ou inacceptables sont éliminées. Toutefois, l'acheteur peut autoriser tous les soumissionnaires concernés à régulariser les offres irrégulières dans un délai approprié, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses. • S'il décide de négocier, les offres inappropriées sont éliminées. Les offres irrégulières ou inacceptables peuvent devenir régulières ou acceptables à l'issue de la négociation, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses. La négociation se déroule avec l'ensemble des soumissionnaires. La négociation se fait sous la forme d'une ou de plusieurs rencontres physiques, ou par le biais de courriers. Lorsque la négociation a pris fin, les offres qui demeurent irrégulières ou inacceptables sont éliminées. Toutefois, l'acheteur peut autoriser tous les soumissionnaires concernés à régulariser les offres irrégulières dans un délai approprié, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses. Les offres finales ne feront pas l'objet d'une négociation. Les négociations peuvent porter sur l'ensemble des éléments du marché et des offres initiales transmises à l'exclusion des exigences minimales définies à l'article 12.4 du présent règlement.

10.1. Wijziging van een aankondiging

Identificatiecode afdeling: LOT-0001

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: e789d96c-38bc-4539-98bd-36664e0bb913 - 01

Type formulier: Mededinging

Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Subtype aankondiging: 16

Verzenddatum van de aankondiging: 24/04/2026 15:54:06 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd,
Midden-Europese zomertijd

Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans

Publicatienummer aankondiging: 290658-2026

Nummer uitgave PB S: 82/2026

Datum van bekendmaking: 28/04/2026